

INFORMATIONS PRATIQUES



PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE À DIJON

12 JUILLET 2024

Dijon rassemble





François Rebsamen,
maire de Dijon,
président de Dijon métropole

Nous nous préparons à vibrer au rythme des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.

Labellisée "Terre de Jeux", la ville organise et soutient de nombreux événements pour que vive l'esprit olympique.

Le 12 juillet, Dijon recevra le relais de la Flamme Olympique. Une expérience inoubliable qui doit rassembler tous les Dijonnaises et les Dijonnais, les acteurs du monde sportif et associatif autour de cette Flamme, pour partager tous ensemble, les valeurs de détermination, de courage et de respect.

À Dijon, l'engagement est un sport d'équipe.



32 ans plus tard !

Le 12 janvier 1992, la Flamme Olympique traversait la capitale de la Bourgogne-Franche-Comté pour la fierté de tous les Dijonnaises et les Dijonnais.

En effet, le relais de la Flamme est une tradition incontournable qui nous plonge dans les racines des Jeux Olympiques. Le 16 avril dernier, dans le sanctuaire d'Olympie, en Grèce, où se déroulaient les Jeux antiques, la première torche de Paris 2024 était allumée. Elle a débuté son grand voyage à Marseille le 8 mai 2024. 11 000 porteurs se relayeront jusqu'à Paris.

**RETROUVEZ LES
FAN ZONES "CLUB 2024"
AU JARDIN DARCY**

Jeux olympiques
du 26 juillet au 11 août

Jeux paralympiques
du 28 août au 8 septembre

CLUB 2024

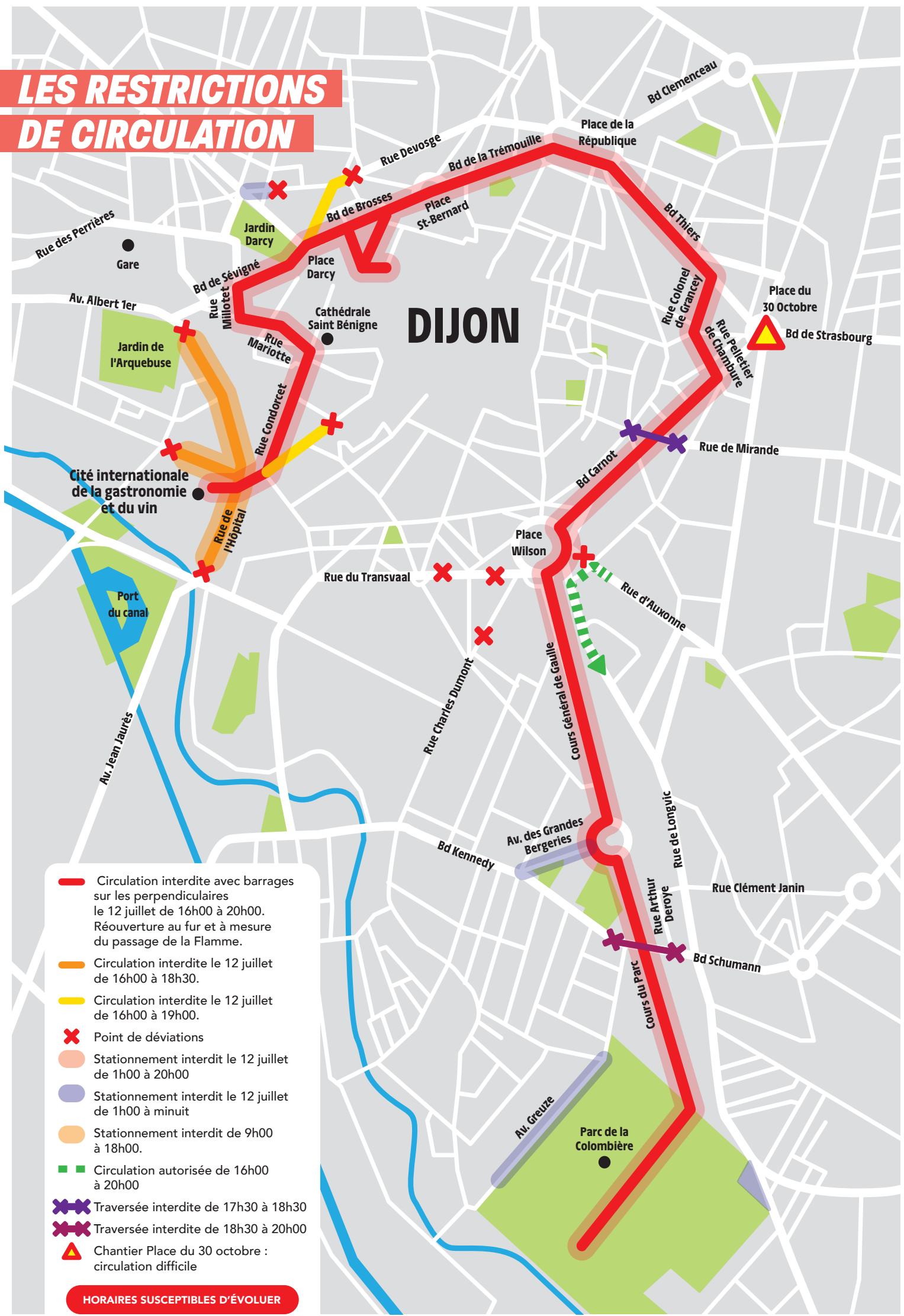


LES RESTRICTIONS DE CIRCULATION

DIJON

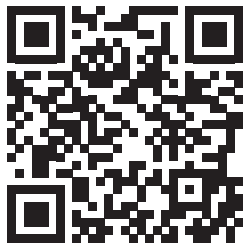
- Circulation interdite avec barrages sur les perpendiculaires le 12 juillet de 16h00 à 20h00. Réouverture au fur et à mesure du passage de la Flamme.
- Circulation interdite le 12 juillet de 16h00 à 18h30.
- Circulation interdite le 12 juillet de 16h00 à 19h00.
- ✕ Point de déviations
- Stationnement interdit le 12 juillet de 1h00 à 20h00
- Stationnement interdit le 12 juillet de 1h00 à minuit
- Stationnement interdit de 9h00 à 18h00.
- Circulation autorisée de 16h00 à 20h00
- ✕ Traversée interdite de 17h30 à 18h30
- ✕ Traversée interdite de 18h30 à 20h00
- ▲ Chantier Place du 30 octobre : circulation difficile

HORAIRES SUSCEPTIBLES D'ÉVOLUER




PLAN INTERACTIF : SIMPLE ET PRÉCIS

Si vous souhaitez avoir des informations plus précises sur la circulation et le stationnement dans votre rue, rendez-vous sur le lien bit.ly/FlammeDijon2024 ou scannez le QR code ci-contre :



En **deux clics**, vous aurez toutes les informations nécessaires pour organiser au mieux votre journée du **12 juillet**.

Une fois que vous êtes sur l'application, vous pouvez entrer dans la **barre de recherche**  **l'adresse de votre domicile**. La carte va alors zoomer sur le point demandé et **vous donner les informations de circulation et de stationnement** en vous référant à la légende.



RÉSEAU DIVIA

Le réseau Divia Bus&Tram sera fortement perturbé, avec notamment un **arrêt temporaire du tramway entre les stations Monge-Cité de la gastronomie (T1 et T2) et les stations Auditorium (T1) et Drapeau (T2) de 17h à 19h**. Infos sur www.divia.fr



COLLECTE DES DÉCHETS

Dans les rues où la collecte des ordures ménagères se fait habituellement le vendredi soir, celle-ci sera décalée plus tard dans la soirée. Nous vous remercions de présenter vos déchets/bacs sur la voie publique à partir de 20h00 après le passage de la Flamme.

IMPORTANT*!

Le relais de la Flamme Olympique à Dijon **le 12 juillet** va entraîner d'importantes coupures de circulation dans le centre-ville de Dijon, **de 16h00 à 20h00**, sur l'itinéraire emprunté. Toutefois, les répercussions sur la circulation se feront sentir dans un périmètre bien plus large.

Le stationnement sera interdit sur l'ensemble du parcours à partir de 1h00*. Il est donc conseillé de ne pas utiliser sa voiture ce jour-là et de privilégier les transports en commun ou les mobilités douces !

La rue Coupée de Longvic verra son sens de circulation inversé.

Si vous souhaitez utiliser votre véhicule le 12 juillet, il vous est conseillé de le stationner à l'extérieur du périmètre dès le jeudi 11 juillet.

Les personnes souhaitant se rendre en **gare** doivent anticiper leur trajet, la circulation sera interdite sur certains axes et risque d'être saturée sur d'autres.

Par ailleurs, des **rues voisines seront impactées le 12 juillet** :

- rue du Faubourg Raines (du N°2 au N°32), rue de l'Hôpital et rue de l'Arquebuse seront **interdites à la circulation de 16h00 à 18h30 et au stationnement de 9h00 à 18h00**.
- rue Monge (du N°32 au N°106) et rue Devosges (du N°2 au N°30) seront **interdites à la circulation de 16h00 à 19h00**.
- place Dubois (du N°2 au N°6), avenue des Grandes Bergeries et avenue Jean-Baptiste Greuze seront **interdites au stationnement de 1h00 à minuit**.
- la traversée du boulevard Carnot par la rue de Mirande/ rue du Chancelier de l'Hospital sera **interdite de 17h30 à 18h30**.
- la traversée du Cours du Parc par le boulevard Schuman/ rue Chevreur sera **interdite de 18h30 à 20h00**.

**Ces informations sont susceptibles d'évoluer*

LE PARCOURS DE LA FLAMME



**LES ANIMATIONS SPORTIVES
SUR L'ENSEMBLE DES VILLAGES
DÉBUTERONT À 16H**

1

18H > VILLAGE DÉPART CITÉ INTERNATIONALE DE LA GASTRONOMIE ET DU VIN

Découverte de la gastronomie des 5 continents
Ateliers sport adapté "se mettre dans
la peau d'un athlète paralympique !"

2

PLACE & JARDIN DARCY

Démonstration et atelier avec la Fédération
Française de Lutte et découverte athlétisme,
badminton, basketball...

3

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Le parcours des champions,
village du football et stands culturels

4

COURS DU PARC

Faites du sport / Office Municipal
du Sport de Dijon : ateliers sportifs

5

19H20 > ARRIVÉE PARC DE LA COLOMBIÈRE

Site de célébration : démonstration de VTT Trial,
de breakdance et cheerleading, mur digital
et allumage du chaudron